

Fiche de poste

PSYCHIATRE

PRATICIEN HOSPITALIER

Pôle Urgences Psychiatriques (UPRM)

Le Vinatier recrute un médecin psychiatre

► ETABLISSEMENT

Centre Hospitalier Le Vinatier
95 boulevard Pinel - 69677 BRON CEDEX

► SPECIALITE RECHERCHEE

Médecin psychiatre :
DES de psychiatrie ou DIU de psychiatrie

Situé sur la commune de Bron, aux portes de Lyon et au sein d'un des plus grands campus hospitaliers, universitaires et de recherche d'Europe, Le Vinatier propose une ligne de soins dédiée aux personnes atteintes de troubles psychiques. Que ce soit en intra - sur le site principal de l'établissement - ou en extra - sur le département du Rhône - l'hôpital propose une prise en charge en adéquation avec le projet de soin. Organisé autour de 10 Pôles de Soins, l'établissement dispose d'une ligne de soins complète pour répondre aux besoins des usagers.

Le Vinatier est un établissement spécialisé en santé mentale, moderne, en mouvement, soucieux de l'amélioration de la qualité et de l'offre de soins qu'il propose à la population.

Rejoindre le Vinatier, c'est aussi bénéficier de nombreux avantages sociaux : crèche hospitalière, service de conciergerie, self ou chèques déjeuner, association sportive, prise en charge partielle de l'abonnement TCL, forfait mobilité durable et CGOS.

Dans le cadre de la politique handicap, les postes sont ouverts à toutes les candidatures professionnelles.

1. Contexte du poste – Organisation du pôle UPRM (Urgences Psychiatriques Rhône Métropole)

L'offre de soins du Pôle Urgences Psychiatriques se décline en plusieurs lignes de soins et services :

- *Service Accès aux Soins*
 - LIVE SAS PSY
 - LIVE Psy mobile
- *Accueil*
 - **Urgences Psychiatriques Rhône Métropole (UPRM)**
 - Equipe IDE détachée au SAU de HEH
- *Post Urgences de Crise*
 - Unité de post Urgence
 - Unité de Crise et d'orientation
 - Unité Psychiatrique de Crise Ambulatoire
- *Centre de Prévention du Suicide*
 - ESPOIR
 - Dispositif Vigilant'S
 - Dispositif 3114

Située à l'entrée du Campus hospitalier du Vinatier, l'UPRM (Urgences Psychiatriques Rhône Métropole) est une unité d'urgences psychiatriques supra-hospitalières ouverte 7 jours sur 7, 24 heures/24.

L'UPRM a pour mission l'accueil, l'évaluation et l'orientation des patients.

La prise en soins ne doit pas excéder 24h.

Une unité d'hospitalisation de post urgence complète le dispositif :

L'unité de post-urgence accueille les patients relevant des secteurs du Vinatier, en situation de prise en charge d'urgence pour une période d'observation, ou une prise en charge de courte durée ne justifiant pas d'une hospitalisation sur une unité de secteur.

Cette hospitalisation peut déboucher sur une sortie directe du patient ou par une mutation dans une unité du Vinatier.

L'équipe médicale de l'UPRM :

- 2 médecins sont présents le matin, 2 à 3 l'après-midi en semaine.
- 1 à 2 internes complètent l'équipe médicale.
- La permanence des soins est assurée par une garde assurée par l'ensemble des praticiens de l'établissement.
- 2 médecins généralistes sont présents chaque jour dans l'unité
- Des liens privilégiés sont instaurés avec les différentes spécialités : PEA, addictologie, gérontopsychiatrie ...

2. Caractéristiques du poste

L'organisation du travail est prévue comme suit :

- Evaluation des situations cliniques en urgence pour indication d'hospitalisation avec orientations ultérieurement.
- Gestion des situations d'urgence avec prévention des risques auto et hétéro-agressifs.
- Appréciation de la pertinence des mesures de contrainte.
- Approuver le travail en équipe et avoir les capacités à mener et organiser les prises en charge en situation d'urgence.
- Travail en collaboration avec le réseau de santé mentale départementale.

Nous encourageons toutes les démarches pour développer les connaissances et les compétences dont les formations et la recherche.

Travail de lien avec les autres unités du service et les autres services de l'établissement en vue de faciliter le parcours de soins du patient

Horaires :

- Présence médicale à partir de 9h (relève)
- Amplitude globale (hors astreinte) : de 9h à 17h/18h

Par ailleurs, le praticien participe à la continuité des soins du pôle et de l'établissement :

- astreinte polaire de 17h à 19h
- astreinte de samedi de 9h à 13h, récupérable
- participation aux gardes générales et gardes UPRM de l'établissement

3. Statut de recrutement

- Statut : contrat attractif de motif 2 (condition d'inscription au CNOM de 5 ans minimum)
- Disponibilité immédiate.

► RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Dans le cadre des délégations en vigueur, placé sous l'autorité du chef de service (Dr Marine EMERY) et du chef de pôle (Pr Emmanuel POULET).

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à :



Professeur Emmanuel POULET
Chef du Pôle
Tél. : 04.37.91.53.54
emmanuel.poulet@ch-le-vinatier.fr

Les lettres de candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser à :



Madame Carine MAILLET
Directrice des Affaires Médicales
Centre Hospitalier Le Vinatier
95 boulevard Pinel - 69677 BRON Cedex
Tél. : 04.81.92.57.09
carine.maillet@ch-le-vinatier.fr